



CADRES - MAITRISES - TECHNICIENS D'AIR FRANCE

CFECGCAF.FR

La lettre d'informations de la CFE-CGC Air France

N° 8 - 19 juillet 2010

Référent Relation de Service (RRS) : un poste B3 !

Conditions d'entrée dans l'emploi RRS

- ➔ Etre Technicien d'une filière Commerciale
- ➔ Etre de niveau B3
- ➔ Poste disponible

Conditions d'évolution dans l'emploi RRS

- ➔ Ouverture d'une nouvelle compétence 3ème degré Référent Relation de Service
- ➔ Évolution jusqu'au niveau B4 dans la filière TEO après avoir validé en 48 mois le référentiel de compétences Référent Relation de Service

Il s'agit d'un nouveau poste de **Technicien de niveau B3** qui permet **théoriquement** d'évoluer jusqu'au niveau B4 dans la filière TEO.

Sauf que..... le poste est principalement tenu par des agents des collèges A ou B de niveau inférieur (A9/B1/B2) au niveau d'entrée dans l'emploi.

Beaucoup d'entres eux n'accéderont pas à la B3 avant plusieurs années ...

La CFE-CGC conteste ce genre de pratiques et propose à la direction des solutions pour que tous les RRS valident la B3 rapidement.

PROPOSITION 1 : respecter les règles en vigueur à l'intérieur de l'entreprise, la Convention Collective, le droit du Travail.

PROPOSITION 2 : adopter un principe du cumul des durées de compétence de 3^{ème} degré acquises et valider l'expertise.

PROPOSITION 3 : adopter un principe de niveau de compétence à acquérir et valider l'expertise acquise

PROPOSITION 4 : adoption d'un principe du cumul des durées de toutes les compétences ouvertes + validation des compétences restantes en 36 mois + abandon de la règle de durée entre les niveaux de plage.

Pour suivre ce dossier restez en ligne sur : <http://dge.cfecgcaf.fr>